



Version provisoire

## **Les migrations chinoises vers l'Europe : défis à relever, chances à saisir**

### **Rapport<sup>1</sup>**

Commission des migrations, des réfugiés et des personnes déplacées

Rapporteur : M. Thierry Mariani, France, Groupe du Parti populaire européen

---

<sup>1</sup> Renvoi en commission : Doc. 13197, Renvoi 3968 du 24 juin 2013.

<b>A. Projet de résolution</b> .....	3
<b>B. Exposé des motifs par M. Thierry Mariani, Rapporteur</b> .....	5
1. Introduction .....	5
2. Historique de l'immigration chinoise en Europe .....	5
2.1. Vagues d'immigration .....	5
2.2. Nombre d'immigrés chinois en Europe .....	6
3. Tendances actuelles de l'immigration chinoise .....	6
3.1. Facteurs d'attraction et de répulsion concernant l'immigration de Chine en Europe .....	7
3.2. Immigration chinoise en Russie et en Europe de l'Est .....	8
3.3. Immigration chinoise en Europe du Sud .....	9
3.4. Diversification des communautés chinoises .....	10
4. Nouveaux défis à relever .....	11
4.1. Développement du trafic organisé de migrants .....	11
4.2. Conditions de travail et protection des droits des migrants .....	11
4.3. Problèmes d'intégration .....	12
5. Chances à saisir pour l'Europe .....	12
5.1. Possibilités d'investissement dans l'Union européenne .....	12
5.2. Mobilité des étudiants .....	12
6. Réponse européenne aux nouveaux défis posés par l'immigration chinoise .....	13
6.1. Coopération pour gérer les frontières et lutter contre l'immigration clandestine .....	13
6.2. Action en faveur d'une immigration légale et sans risques .....	13
6.3. Bonnes pratiques en ce qui concerne les stratégies d'intégration des communautés chinoises .....	14
7. Conclusions et recommandations .....	14

## A. Projet de résolution<sup>2</sup>

1. Alors que la Chine s'apprête à devenir la première puissance économique mondiale, les flux migratoires avec l'Europe ont augmenté de manière exponentielle au cours de ces dernières décennies. A la suite de la libéralisation de l'économie chinoise et de l'assouplissement des restrictions chinoises posées à la mobilité, l'Europe est devenue une destination populaire pour ces migrants chinois. Près de 2,8 millions de citoyens chinois résident actuellement en toute légalité dans les Etats membres du Conseil de l'Europe, les effectifs les plus importants étant relevés en Italie, en France, en Russie et au Royaume-Uni. Les réseaux familiaux bien établis permettent aux migrants de suivre leurs amis ou leurs proches regroupés au sein de communautés dans diverses villes européennes, en empruntant bien souvent des filières clandestines.

2. L'Assemblée considère que l'accroissement de la population chinoise en Europe présente un certain nombre de chances à saisir mais aussi des défis importants, qu'il convient de relever au moyen de la législation et des politiques, dans chacun des Etats membres et au niveau européen.

3. L'Assemblée est préoccupée par le fait que de nombreux migrants chinois passent par des réseaux de trafic illicite pour venir en Europe et sont exploités par les trafiquants. Ces migrants en situation irrégulière n'ont droit à aucune protection juridique et sont souvent confrontés à des conditions de travail extrêmement dangereuses et précaires.

4. La question de l'intégration des migrants chinois constitue un autre défi pour les politiques migratoires européennes. Le problème de l'isolement des communautés chinoises dans de nombreuses villes européennes nécessite une forte volonté politique à tous les niveaux de l'administration pour encourager un dialogue avec les organisations chinoises ainsi que leur participation au processus décisionnel sur des questions les concernant.

5. L'Assemblée estime également que l'afflux de migrants chinois en Europe doit être abordé sous l'angle du potentiel de croissance économique qu'ils représentent. La Chine et l'Europe ont toutes deux à gagner du renforcement des relations et des investissements mutuels.

6. Afin de tirer le maximum d'avantages de l'accroissement de la migration entre la Chine et l'Europe, l'Assemblée invite ses Etats membres :

6.1 à développer la coopération avec les autorités chinoises compétentes concernant la collecte de données et l'établissement de rapports sur la migration irrégulière ;

6.2 à renforcer la collaboration avec les autorités chinoises concernant les enquêtes pénales pour identifier les réseaux de traite et de trafic illégal qui sévissent entre l'Europe et la Chine ;

6.3 à dispenser des formations aux agents de l'immigration, aux policiers et aux agents consulaires chinois ainsi qu'aux agences de voyage sur les documents frauduleux et les risques de trafic ;

6.4 à offrir aux migrants chinois davantage de possibilités de travailler légalement en Europe dans des conditions sûres et réglementées ;

6.5 à faciliter l'accès à la nationalité du pays d'accueil et à accorder des titres de séjour de longue durée aux migrants chinois ;

6.6 à élaborer des politiques qui permettent aux étudiants qualifiés de trouver plus facilement un emploi en Europe au terme de leurs études ;

6.7 à signer des accords bilatéraux avec la Chine sur la sécurité sociale, l'éducation et d'autres questions liées à l'intégration ;

6.8 à faciliter la création d'écoles chinoises dans les régions enregistrant une forte présence de communautés chinoises ;

6.9 à promouvoir une image positive de l'immigration chinoise en Europe axée sur les avantages et les nouvelles chances qu'elle présente ;

<sup>2</sup> Projet de résolution adopté à l'unanimité par la commission le 23 avril 2015.

6.10 à promouvoir le dialogue interculturel entre les communautés chinoises et les communautés des pays d'accueil, y compris les autres communautés de migrants ;

6.11 à établir le dialogue avec les organisations et la société civile chinoises pour mettre sur pied des projets répondant aux besoins d'intégration des communautés chinoises ;

6.12 à identifier et à promouvoir les bonnes pratiques en matière d'intégration chinoise en Europe ;

6.13 à encourager la représentation des communautés chinoises au niveau local ;

6.14 à faciliter la préservation des liens entre les migrants chinois et leur pays d'origine en soutenant des projets de promotion de l'utilisation de nouvelles technologies de communication en chinois.

7. L'Assemblée invite l'Union européenne et les organisations internationales concernées, notamment l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) à développer des programmes ciblés visant à promouvoir la coopération entre l'Europe et la Chine dans le domaine des migrations.

## B. Exposé des motifs par M. Thierry Mariani, Rapporteur

### 1. Introduction

1. L'immigration chinoise en Europe a gagné en visibilité ces dernières années en raison de l'augmentation des migrations internationales depuis la Chine après la libéralisation du régime de déplacement intervenue dans le pays au cours des années 1980<sup>3</sup>. L'immigration chinoise en Europe n'est donc pas un phénomène nouveau, les communautés chinoises installées se sont grandement diversifiées et présentent des origines, milieux sociaux et professions très variés. Selon les estimations, 2,8 millions de citoyens chinois résident actuellement légalement au sein des Etats membres du Conseil de l'Europe, les effectifs les plus importants étant relevés en Russie, en France, au Royaume-Uni et en Italie. De plus, les populations chinoises enregistrées en Europe du Sud et centrale ont également augmenté, dans certains cas à la suite de programmes de régularisation.

2. Par ailleurs, la mise en place de contrôles plus stricts aux frontières a souvent eu pour conséquence de renforcer l'ampleur du trafic illicite et les réseaux de traite. De nombreux chinois sont contraints de travailler illégalement après avoir été exploités par des trafiquants chinois peu scrupuleux. Ces travailleurs n'ont droit à aucune protection légale et les conditions de travail auxquelles ils sont soumis s'apparentent le plus souvent à une nouvelle forme d'esclavage. Compte tenu de la réduction considérable des frais de fonctionnement dès lors que l'on fait appel à une main d'œuvre illégale, ces travailleurs sont fréquemment source de frictions avec les sociétés d'accueil dans des secteurs professionnels concurrentiels.

3. Enfin, certaines franges de la population hôte restent préoccupées par la capacité des communautés d'immigrants chinois à s'intégrer pleinement dans les sociétés d'accueil. Pourtant globalement, leur intégration semble réussie dans la plupart des pays. La Chine est le deuxième plus grand pays bénéficiaire de transferts de fonds avec plus de 25 milliards de dollars des Etats-Unis rapatriés par les ressortissants qui travaillent à l'étranger<sup>4</sup>.

4. Sur un plan général, la croissance rapide enregistrée ces dernières décennies par l'économie chinoise a créé de nouveaux défis à relever et chances à saisir en Europe, qui ont une incidence sur les entreprises, les écoles et les universités mais soulève également des questions concernant le potentiel de dialogue interculturel et d'intégration des populations chinoises disséminées dans toute l'Europe.

5. Le présent rapport brosse un tableau général de l'immigration chinoise en Europe, en commençant par les différentes vagues d'immigration qui ont marqué le passé avant d'examiner les tendances actuelles. Je mettrai en lumière quelques points spécifiques propres à l'immigration chinoise, qui présente à la fois des défis que doivent relever les responsables politiques et des chances à saisir. Outre l'éclairage apporté sur les réponses et bonnes pratiques face à l'immigration chinoise, je formulerai des recommandations visant à renforcer la coopération entre les Etats membres mais aussi la coopération bilatérale avec la Chine dans ce domaine.

### 2. Historique de l'immigration chinoise en Europe

6. L'arrivée en Europe d'immigrants chinois a fluctué au rythme des différentes phases de la politique nationale chinoise et des interactions historiques avec les pays européens. Ces vagues ont été relativement modestes comparativement à l'exode actuel de migrants provoqué par l'assouplissement des restrictions nationales posées par la Chine en matière de migration. L'immigration chinoise du passé continue d'avoir un impact sur les tendances et politiques d'aujourd'hui, s'agissant notamment des régions d'origine, liées à des destinations spécifiques en Europe.

#### 2.1 Vagues d'immigration

7. Les premières vagues d'immigrants chinois en Europe remontent à la Première guerre de l'opium (1839-41), qui obligea la Chine à ouvrir ses portes aux marchands occidentaux. Hong Kong est devenue colonie britannique en 1841 ; il faut toutefois attendre 1860 pour que la Chine autorise ses ressortissants à se rendre à l'étranger. Ces premiers travailleurs migrants, pour l'essentiel des marins chinois, fondèrent des communautés en Allemagne, aux Pays-Bas et au Royaume-Uni. Les vagues d'immigration ultérieures coïncident avec la Première et Seconde Guerre mondiale. Au cours de la Première Guerre mondiale, plus

<sup>3</sup> The Chinese in Europe : origins and Transformations de G. Benton, Religions and Christianity in Today's China, Vol.1, No.1, pp 62-70.

<sup>4</sup> Recent Trends in Migration from China to Europe, de R. Anich et F.Laczko, OIM, décembre 2008, p. 12.

de 100 000 travailleurs chinois ont rejoint l'Europe pour creuser des tranchées en France et en Belgique mais la plupart ont quitté le continent une fois leur travail accompli<sup>5</sup>.

8. Les liens coloniaux ont gagné en importance avec la vague suivante d'immigration chinoise massive en Europe après la Seconde Guerre mondiale. Des milliers de Chinois, principalement d'Hong Kong, ont immigré au Royaume-Uni et dans quelques pays voisins durant la période d'après-guerre et beaucoup d'entre eux ont ouvert des restaurants chinois. Cependant, sous l'économie communiste de Mao Tsé-toung et après l'établissement de la République populaire en 1949, l'Etat exerce un contrôle strict sur les migrations allant jusqu'à interdire parfois l'émigration.

9. Vers la fin des années 1970 et le début des années 1980, l'immigration chinoise en Europe s'accélère pour atteindre des taux inégalés. L'élément ayant servi de catalyseur au mouvement est l'adoption par le Parti communiste chinois, en décembre 1978, de réformes économiques accompagnées d'une politique d'ouverture, établissant des relations diplomatiques officielles avec les Etats-Unis en janvier 1979. Au lendemain de ces événements, l'effectif de migrants rejoignant l'Europe a considérablement augmenté en nombre et en diversité. Les nouvelles réformes engagées au milieu des années 1980 ont facilité la mobilité au sein de la Chine et offert la possibilité de quitter le pays pour des raisons personnelles<sup>6</sup>. La délivrance de cartes d'identité aux résidents chinois donnait aux intéressés l'occasion de chercher du travail dans les régions côtières sans avoir à obtenir au préalable l'autorisation des autorités locales. Ces réformes qui, au départ, ont principalement affecté la mobilité interne, ont au final suscité des migrations internationales vers l'Europe. Ces dernières années, des responsables politiques chinois locaux ont commencé à faciliter les migrations vers l'Europe depuis certaines régions d'origine courantes. Ils ont pris conscience des avantages sur le plan économique et ne semblent pas particulièrement préoccupés par la fuite des cerveaux dans la mesure où les talents sont assez mobiles en Chine, les villes en plein essor de l'Est du pays, comme Shanghai, continuant d'attirer ceux originaires des régions intérieures<sup>7</sup>.

## 2.2 Nombre d'immigrés chinois en Europe

10. Depuis l'assouplissement des restrictions chinoises posées à la mobilité, l'Europe est devenue une destination de plus en plus populaire pour les migrants chinois. Selon les estimations, de 600 000 en 1980, les migrants en situation régulière sont passés à 2,15 millions en 2007, classant l'Europe en deuxième position derrière l'Afrique en termes de taux de croissance de l'immigration chinoise<sup>8</sup>.

11. Cependant, la taille même de la population chinoise fausse quelque peu l'ampleur des flux migratoires vers l'Europe. Comparativement aux pays de l'OCDE, le taux d'émigration de la Chine est relativement faible (0,2% seulement de la population). Les données de l'OCDE concernant l'afflux de migrants chinois en Europe traduisent également une certaine stabilisation des taux qui ne devraient guère augmenter dans le court terme. Toutes les fluctuations importantes intervenues ces dernières années sont principalement imputables à des pays comme l'Espagne et l'Italie qui ont adopté de vastes programmes de régularisation. Comparativement à l'Europe occidentale, les autres régions continuent d'enregistrer des effectifs moindres de migrants chinois ; certains signes laissent toutefois entrevoir une tendance à la hausse en Hongrie. La plupart des migrants chinois semblent continuer de considérer l'Europe de l'Est et la Fédération de Russie comme des destinations de transit et les médias affichent une certaine propension à exagérer le nombre de Chinois présents dans l'Extrême-Orient de la Fédération de Russie.

12. Il convient à ce stade de noter que les chiffres relatifs aux migrants chinois en Europe ne sont pas totalement fiables compte tenu de l'augmentation des flux migratoires irréguliers. Le recours à des passeurs rémunérés, souvent surnommés « têtes de serpent », est devenu de plus en plus courant au fur et à mesure du durcissement des restrictions à l'immigration consécutif au ralentissement économique.

## 3. Tendances actuelles de l'immigration chinoise

13. Les tendances actuelles de l'immigration chinoise en Europe reflètent une interaction complexe entre les facteurs d'attraction et de répulsion. Dans cette section, j'aborderai les tendances qui, en Russie et en Europe de l'Est ainsi qu'en Europe du Sud, ont particulièrement retenu l'attention des responsables politiques nationaux ces dernières années. Par ailleurs, il est très important d'insister ici sur la diversité des

<sup>5</sup> Chinese Migration into the EU: new trends, dynamics and implications, de K. Latham et B.Wu, Europe China Research and Advice Network (ECRAN), p. 16.

<sup>6</sup> Migration from China, de R. Skeldon, Journal of International Affairs, 1996, p. 4.

<sup>7</sup> Recent Trends in Migration from China to Europe, de R. Anich et F.Laczko, OIM, décembre 2008, p. 12.

<sup>8</sup> Chinese Migration into the EU: new trends, dynamics and implications, de K. Latham et B.Wu, Europe China Research and Advice Network (ECRAN), p. 18.

communautés de migrants chinois dans l'ensemble de l'Europe. Une meilleure compréhension des liens spécifiques qui unissent les régions d'origine en Chine à certains Etats membres particuliers nous éclairera sur la manière de faciliter les accords bilatéraux avec la Chine, notamment avec les autorités régionales chinoises.

### *3.1 Facteurs d'attraction et de répulsion concernant l'immigration de Chine en Europe*

14. L'augmentation de l'immigration chinoise en Europe tient à divers facteurs qui ont encouragé les migrants à quitter la Chine pour chercher un emploi ou étudier dans les pays européens. La libéralisation de l'économie chinoise et le développement du commerce international entre la Chine et l'Europe ont fortement contribué aux flux migratoires. D'autre part, les réseaux familiaux bien établis ont permis aux migrants de suivre leurs amis ou proches regroupés au sein de communautés dans diverses villes européennes, en empruntant bien souvent des filières clandestines.

#### *3.1.1 Libéralisation de la politique chinoise*

15. Ainsi que cela a été mentionné, l'ascension fulgurante de l'économie chinoise dans les années 1990 résulte en grande partie de la libéralisation de la politique chinoise qui a favorisé la croissance dans de nombreux secteurs et la restructuration d'entreprises appartenant autrefois à l'Etat. L'expansion du commerce et des investissements étrangers directs, mais aussi la réforme des entreprises d'Etat de la fin des années 1990 ont eu divers effets, impactant différemment les régions chinoises. Cette réforme a entraîné la fermeture de nombreuses petites et moyennes entreprises ou leur transfert au secteur privé ou à des co-entreprises, engendrant le licenciement de millions d'employés des anciennes entreprises publiques. Le principal centre industriel au Nord-Est de la Chine a été lourdement touché. La plupart de ces salariés licenciés ont migré à l'intérieur du pays ; toutefois, un pourcentage important a également gagné l'Europe à la recherche de nouvelles opportunités<sup>9</sup>. Par ailleurs, l'assouplissement des restrictions posées à la mobilité constitue un changement complet d'attitude des représentants du gouvernement chinois à l'égard des ressortissants qui quittent le pays : au lieu de chercher à restreindre la mobilité, ils semblent se féliciter de ces flux sortants, y voyant là un facteur de croissance. A Pékin et Wenzhou, les autorités locales cherchent à donner l'image de régions exportatrices de migrants<sup>10</sup>.

#### *3.1.2 Développement de la migration irrégulière*

16. La libéralisation de la politique chinoise a provoqué une augmentation importante des différentes formes de migration irrégulière. Il est difficile d'estimer le nombre exact de migrants irréguliers originaires de Chine en raison des difficultés à obtenir des informations sur les séjours non autorisés. Néanmoins, la Chine est considérée comme l'une des principales sources de migration irrégulière vers l'Europe<sup>11</sup>.

17. Un grand nombre de réseaux de trafic illicite et de traite des êtres humains dirigés par les « têtes de serpent » des provinces du sud-est de la Chine exploitent l'importante différence de développement économique entre le nord et le sud de la Chine. Ils font passer des migrants principalement vers les pays d'Europe de l'Est en leur proposant du travail et un hébergement en échange d'importantes sommes d'argent.

18. Ces dernières années, le problème des migrants clandestins était toujours aussi préoccupant, bien que leur nombre ait diminué en raison de la récession. La Chine a également engagé un dialogue avec l'Union européenne sur les questions de migration dans le but d'ouvrir de nouvelles voies pour la mobilité légale en Europe. En septembre 2013, le Sommet de haut niveau UE-Chine a été organisé pour traiter des questions liées à la migration, y compris la traite. La Chine a également adopté un Plan national de lutte contre la traite des êtres humains pour 2013-2020.

#### *3.1.3 Répercussions de la crise économique*

19. L'actuelle crise économique mondiale a eu un effet négatif sur les flux migratoires de la Chine vers l'Europe, compte tenu de la baisse de la demande de main-d'œuvre. Cependant, comme c'est souvent le

<sup>9</sup> Chinese Migration into the EU: new trends, dynamics and implications, de K. Latham et B.Wu, Europe China Research and Advice Network (ECRAN), p. 19.

<sup>10</sup> The Chinese in Europe: origins and Transformations de G. Benton, Religions and Christianity in Today's China, Vol.1, No.1, p.5.

<sup>11</sup> Recent trends in migration from China to Europe, de **Rudolf Anich et Frank Laczko**, Research and Publication Division, Organisation internationale pour les migrations (OIM), Genève, Suisse, décembre 2008, p. 23

cas avec les flux migratoires irréguliers, l'abaissement des quotas et des possibilités d'entrer légalement en Europe a stimulé la demande de filières d'immigration clandestine rémunérées.

### 3.1.4 Réseaux familiaux bien établis

20. Les migrants chinois qui vivent et travaillent à l'étranger ont tendance à entretenir des relations étroites avec leur pays, s'agissant notamment des envois de fonds. Les estimations placent la Chine au deuxième rang, juste derrière l'Inde, avec 25 milliards de dollars E.-U. rapatriés chaque année et ce chiffre est en augmentation constante<sup>12</sup>. Cette tendance semble corroborer l'idée selon laquelle les diasporas chinoises entretiennent des liens familiaux solides par l'intermédiaire notamment d'un soutien financier. Par ailleurs, les réseaux familiaux faciliteraient les déplacements à l'étranger en raison des connexions de région à région entre la Chine et l'Europe.

### 3.1.5 Mondialisation du commerce chinois

21. L'entreprenariat chinois a pris une dimension mondiale et les migrants ont investi des secteurs de niche dans l'Europe entière. Ils ne se sont pas cantonnés au traditionnel secteur des plats à emporter, choisissant de s'installer dans des secteurs en difficulté qu'ils sont parvenus à redynamiser. Au niveau macroéconomique, le commerce entre l'Europe et la Chine a été multiplié par 6,26, passant de 68,1 milliards de dollars E.-U. en 1999 à 427 milliards de dollars E.-U. en 2009<sup>13</sup>. A titre d'exemple, Prato est une illustration intéressante de ce phénomène. Autrefois bastion de l'industrie textile italienne, Prato a commencé dans les années 1980 à connaître des difficultés pour rivaliser sur le marché international. Les entreprises familiales traditionnelles sont entrées en crise et au fil du temps, de nouveaux migrants de la région de Wenzhou acquièrent des parts dans les industries textiles. Les migrants chinois n'ont par conséquent pas été à l'origine de la crise du textile à Prato, mais ont en revanche su combler les lacunes du marché et y répondre.

### 3.1.6 Possibilités en matière d'études

22. L'augmentation du niveau de richesse en Chine a offert à davantage de familles de la classe moyenne les moyens d'envoyer leurs enfants dans des universités étrangères. L'Europe est devenue une destination de plus en plus prisée par les étudiants chinois en raison notamment de la perte d'intérêt pour les USA suite au durcissement des règles d'immigration au lendemain du 11 septembre. Bon nombre des jeunes chinois venus étudier en Europe rentrent ensuite dans leur pays. Cependant, certains n'hésitent pas à rester si des possibilités d'emploi s'offrent à eux et viennent ainsi grossir les rangs d'immigrants hautement qualifiés en Europe. Le Royaume-Uni, l'Allemagne et la France sont les pays européens les plus populaires en termes de migrations d'études mais les Pays-Bas et l'Irlande ont également connu un nouvel engouement compte tenu de l'offre importante de programmes universitaires proposés en anglais<sup>14</sup>.

## 3.2 Immigration chinoise en Russie et en Europe de l'Est

23. Certains dirigeants politiques ont fait part de leurs inquiétudes, craignant que le regain d'intérêt pour la Russie et l'Europe de l'Est de la part des migrants chinois ne cache en réalité un trafic organisé de main-d'œuvre. Bien que cela soit vrai dans une certaine mesure, les chiffres de l'OCDE montrent que le nombre de ressortissants chinois dans ces pays reste inférieur à celui enregistré en Europe occidentale<sup>15</sup>. La tendance à la hausse est indéniable dans les Etats membres d'Europe de l'Est, la Hongrie ayant connu l'augmentation la plus notable. Cette situation est due en partie aux exigences moindres en termes de visas, surtout au cours des années 1990, mais aussi aux précédents liens politiques avec la Chine sous l'ère communiste de la Hongrie<sup>16</sup>.

24. En Fédération de Russie, les médias surestiment fréquemment le nombre de migrants chinois présents dans l'Extrême-Orient russe. Leurs reportages accentuent la crainte d'une déferlante de migrants chinois dans les territoires orientaux limitrophes de la Chine dont la population est vingt fois supérieure à celle de la Russie. Pourtant, dans les faits, les Chinois ne représentent qu'une infime partie de la population

---

<sup>12</sup> Recent Trends in Migration from China to Europe, de R. Anich et F. Laczko, OIM, décembre 2008, p. 12.

<sup>13</sup> Chinese Migration into the EU: new trends, dynamics and implications, de K. Latham et B.Wu, Europe China Research and Advice Network (ECRAN), p. 20.

<sup>14</sup> Recent Trends in Migration from China to Europe, de R. Anich et F. Laczko, OIM, décembre 2008, p. 15.

<sup>15</sup> Recent Trends in Migration from China to Europe, de R. Anich et F. Laczko, OIM, décembre 2008, p. 10.

<sup>16</sup> Chinese Migration into the EU: new trends, dynamics and implications, de K. Latham et B.Wu, Europe China Research and Advice Network (ECRAN), p. 20.



de l'Extrême-Orient russe. Les médias russes avancent les chiffres de 4 millions, ce qui ferait des Chinois le quatrième groupe ethnique de Russie. Bien qu'il reste difficile de déterminer avec exactitude leur nombre compte tenu des flux clandestins, l'Institut des Pays de l'Asie et de l'Afrique de l'Université d'Etat de Moscou évalue entre 200 et 450 000 le nombre de Chinois résidant en Russie. Les plus grandes contradictions portent sur les estimations concernant l'Extrême-Orient russe. Mais il semblerait toutefois que bon nombre des personnes comptabilisées soient uniquement de passage, la Russie leur servant de couloir de transit<sup>17</sup>. La Fédération de Russie est confrontée aux mêmes problèmes de déclin démographique que l'Europe occidentale. Les migrants chinois issus du Nord-Est de la Chine peuvent être considérés comme une opportunité pour relever ce défi et pallier aux futures pénuries de main-d'œuvre.

25. Les migrants chinois en Russie et en Europe de l'Est ne font pas beaucoup d'efforts pour s'intégrer dans les communautés d'accueil. Ils communiquent très peu avec la population locale en raison de difficultés linguistiques et de leur isolement. Etant donné que leur principale motivation pour immigrer est de gagner de l'argent, ils ne considèrent pas leur pays de résidence comme un pays de destination et préfèrent rester dans leur propre environnement clos. De ce fait, les migrants chinois sont mal perçus au sein des populations locales, qui les associent souvent à des activités illicites.

### 3.3 Immigration chinoise en Europe du Sud

26. L'Italie et l'Espagne sont les pays d'Europe du Sud à avoir enregistré la plus forte augmentation en termes d'arrivées de migrants chinois suite aux programmes de régularisation à grande échelle mis en œuvre pour officialiser la situation de nombreux immigrants clandestins déjà installés sur leur territoire. En réalité, la crise économique qui frappe ces pays a déjà certainement eu un effet négatif sur l'immigration chinoise de travail. Cependant, l'Italie en particulier a été le théâtre d'un afflux massif de migrants chinois rejoignant l'industrie textile près de Florence. Les entreprises chinoises importent de Chine des matériaux moins coûteux et ont parfois recours à des travailleurs clandestins. Les autres commerçants ont ainsi beaucoup de mal à concurrencer ces détaillants bas de gamme, sans parler des questions liées aux droits de l'homme découlant de la situation irrégulière de bon nombre des travailleurs. Par ailleurs, certaines des entreprises chinoises appliquent semble-t-il une stratégie d'évasion fiscale. Celle-ci consiste à ouvrir une entreprise, à procéder à sa fermeture avant que la police fiscale n'ait eu le temps de l'enregistrer, puis à la rouvrir au même endroit en utilisant un nouveau code fiscal<sup>18</sup>.

27. Comme en Fédération de Russie et en Europe de l'Est, d'aucuns font part de leurs préoccupations quant au piètre niveau d'intégration dont font preuve les communautés chinoises en Europe du Sud. Dans le Nord de l'Italie, les tensions avec la communauté italienne sont exacerbées par les différences culturelles ou linguistiques et par la tendance de la communauté chinoise à se tenir quelque peu à l'écart. D'où la plus grande vulnérabilité des travailleurs migrants aux risques d'abus compte tenu de leur dépendance accrue à l'égard de leur employeur. On estime que dans l'industrie du textile, un travailleur chinois sur dix ne dispose pas d'un permis de résidence<sup>19</sup>.

#### 3.3.1 L'exemple de Prato

28. Les premiers migrants chinois sont arrivés en Italie entre les années 1950 et 1970 pour travailler dans des usines de confection de vêtements, pour des entreprises italiennes. Peu de temps après, ils ont commencé à ouvrir leurs propres petites entreprises. Depuis 2000, le nombre de migrants chinois a triplé et ils représentent aujourd'hui 20 % de la population totale d'immigrés.

29. Généralement, ces entreprises chinoises établies sur le territoire italien sont très petites et sont souvent composées de membres de la famille et d'amis du propriétaire. Le propriétaire héberge et nourrit les travailleurs, qui habitent souvent là où ils travaillent. Les heures de travail ne sont pas limitées et ils sont payés à la pièce.

30. Bon nombre de ces entreprises emploient des migrants sans papiers et ne respectent pas la législation italienne en matière d'emploi : elles sont peu nombreuses à payer des impôts. Très souvent elles ne respectent pas les conditions de sécurité et d'hygiène. Ainsi, sept migrants chinois ont trouvé la mort au cours d'un incendie survenu dans une de ces entreprises le 1<sup>er</sup> décembre 2013 à Prato.

<sup>17</sup> Chinese Migration to Russia: Missed Opportunities, de M.Repnikova et H.Blazer, Woodrow Wilson International Center for scholars, Washington, D.C., p.7.

<sup>18</sup> Ibid.

<sup>19</sup> Better Business: Integrating the Chinese Business Community into the Mainstream, Bologne, Italie, <http://citiesofmigration.ca>.

Doc. ...

31. Après cet accident, les autorités italiennes ont commencé à prêter davantage d'attention aux conditions de travail de ces entreprises et ont envoyé 73 inspecteurs pour vérifier le respect des normes. En 2014, ces inspections ont révélé que 20 % des migrants chinois étaient en situation irrégulière.

32. La ville de Prato compte 190 000 habitants ; 36 000 sont des étrangers de plus de 30 nationalités différentes et parmi eux, 15 000 sont des migrants chinois en situation régulière. Il s'agit de la communauté chinoise la plus importante en Italie. La majorité est originaire de la région de Wenzhou et a créé environ 2 200 entreprises de confection de vêtements.

33. Ils fabriquent des produits qui représentent une valeur de 3 milliards d'euros par an, mais cet argent ne reste pas en Italie. Les seuls avantages que ces entreprises représentent pour l'Italie sont la marchandise à bas coût dont les entreprises italiennes ou européennes peuvent disposer, et les recettes tirées de la location de locaux à ces entreprises chinoises.

34. Ces dernières années, en raison de la crise économique, certaines tensions se sont formées entre la communauté chinoise et les autres communautés de migrants à Prato. Très souvent, les migrants chinois sont victimes d'agressions ou de vols.

35. Les collectivités locales se sont efforcées de réagir face à cette situation et ont organisé des cours d'italien et des activités d'intégration culturelle, mais ces efforts restent vains puisque les migrants chinois préfèrent rester dans leur propre communauté. Il existe également un problème de communication entre les Italiens qui vivent à Prato et les Chinois, les Italiens étant de leur côté peu désireux de coopérer et d'échanger avec les migrants.

36. Les associations chinoises recensées à Prato sont essentiellement préoccupées par l'absence de dialogue entre la communauté italienne et elles-mêmes sur des questions qui présentent un intérêt commun. Elles sont également très insatisfaites de la législation italienne en vigueur en matière d'emploi et de migrations. Elles considèrent que le Gouvernement italien devrait modifier sa législation fiscale pour permettre aux entreprises en situation irrégulière de bénéficier d'une période transitoire en vue de leur régularisation ; et qu'il est également important d'adopter une législation introduisant un salaire minimum pour les travailleurs en Italie, ainsi que des contrats de courte durée.

37. A mon avis, l'immigration chinoise vers l'Italie peut offrir de nouvelles possibilités à la région de Toscane. La région a déjà établi de nouveaux contacts commerciaux avec la Chine dans différents secteurs, notamment l'industrie du vin, les communications ferroviaires, les transports et la médecine.

38. Malheureusement, le Gouvernement chinois n'autorise pas la double nationalité, ce qui crée des problèmes pour de nombreuses familles chinoises qui vivent en Europe et qui souhaitent garder des liens avec leur pays d'origine.

39. En ce qui concerne le problème spécifique de la ville de Prato, je pense que les collectivités locales devraient signer des pactes de déontologie avec les entreprises chinoises, pour les obliger à appliquer la législation en vigueur en matière d'emploi et à respecter des conditions de travail normales ainsi que les mesures de sécurité. Il est également important de faire en sorte que travailleurs migrants soient représentés politiquement au niveau local.

#### *3.4 Diversification des communautés chinoises*

40. Bien que les migrants chinois soient souvent qualifiés de groupe homogène, ils présentent en réalité une grande diversité aussi bien en termes de langue que d'origines régionales, de religion, etc.<sup>20</sup>. Ils se distinguent également des générations précédentes dans la mesure où les Chinois européens ont grandi avec des valeurs et des coutumes différentes de celles de leurs parents.

41. Hormis ces différences, les principales régions dont sont originaires les migrants chinois qui se rendent en Europe ont changé au cours des dernières décennies. Historiquement, les « anciens » immigrants en Europe venaient de Hong Kong et d'Indochine, tandis que les nouvelles vagues arrivent principalement des provinces de Zhejiang et Fujian. Ainsi, l'immigration chinoise en Europe trouve désormais essentiellement son origine dans la région de Dongbei (Nord-Est) de la Chine. Ce changement correspond à l'évolution des préférences quant au modèle de travail privilégié par divers groupes, les nouveaux arrivants de Zhejiang et Fujian ayant tendance à s'engager dans des parcours professionnels plus

---

<sup>20</sup> The Chinese in Europe: origins and Transformations de G. Benton, Religions and Christianity in Today's China, Vol.1, No.1, p.5.

entrepreneuriaux<sup>21</sup>. Il conviendrait de prendre en considération les spécificités propres aux communautés chinoises de chacun des Etats membres lors de la formulation des politiques. Il est en effet nécessaire de tenir compte de l'origine régionale et des préférences en termes de marché du travail de la communauté chinoise dans chaque contexte pour mieux appréhender la manière de traiter adéquatement ces différents groupes.

#### 4. Nouveaux défis à relever

42. L'augmentation de la population chinoise en Europe présente plusieurs défis importants qu'il conviendra de relever au travers de la législation et des politiques dans les Etats membres et éventuellement dans le cadre d'accords bilatéraux avec la Chine. Les systèmes de trafic illicite et de traite de plus en plus codifiés font peser une menace sérieuse sur les migrants eux-mêmes. Par ailleurs, certains événements tragiques ont entraîné la mort de travailleurs migrants souvent confrontés à des conditions de travail extrêmement dangereuses et précaires. Il est par conséquent nécessaire de protéger les droits des travailleurs migrants soumis à de telles conditions et de collaborer avec les responsables chinois pour lutter contre ces réseaux de trafic organisé et de traite qui facilitent ce type de situation à l'arrivée des migrants en Europe.

##### 4.1 Développement du trafic organisé de migrants

43. Le recours à des passeurs rémunérés, surnommés « têtes de serpent » varie selon la région dont sont originaires les migrants et le pays d'Europe où ils envisagent de se rendre. A titre d'exemple, la quasi totalité des flux migratoires depuis la province de Fujian vers le Royaume-Uni sont irréguliers. Ces migrants viennent essentiellement de la région de Fuzhou, où les autorités locales exercent un contrôle strict sur l'émigration et le trajet vers le Royaume-Uni est parsemé de plus d'obstacles géographiques que celui vers l'Europe continentale. Ces réseaux clandestins cherchent également à exploiter les différences en matière de législation nationale sur la migration. Jusqu'à récemment, le RU accordait aux demandeurs d'asile le droit de travailler après une durée de séjour de six mois dans le pays<sup>22</sup>. Les migrants versent souvent des sommes extrêmement élevées aux « têtes de serpent ». Une récente opération de police menée en Espagne et en France a mis à jour un réseau de traite des êtres humains qui demandait 40 à 50 000 euros à chaque migrant chinois introduit clandestinement en Europe et aux USA<sup>23</sup>.

44. Afin de lutter contre ces réseaux de trafic organisé, l'UE et les Etats membres devront travailler étroitement avec la Chine, afin d'identifier les possibilités de collaboration. Le projet de renforcement des capacités de gestion de la migration en Chine (CBMM - Chine) met en lumière les domaines dans lesquels une approche conjointe entre la Chine et l'Europe pourrait s'avérer la plus efficace, en l'occurrence le secteur des enquêtes pénales afin d'identifier les réseaux de trafic et de traite opérant entre la Chine et l'Europe. Par ailleurs, des échanges entre les procureurs chinois et européens permettraient de garantir la recevabilité des affaires devant les tribunaux et le partage de renseignements<sup>24</sup>. Les Etats membres devraient également collaborer avec le ministère chinois de la Sécurité publique à l'identification des migrants clandestins chinois actuellement placés dans des centres d'accueil en Europe.

##### 4.2 Conditions de travail et protection des droits des migrants

45. En tant que travailleurs migrants, les Chinois sont parfois confrontés à des conditions de travail extrêmement difficiles ou dangereuses, et sont dans bien des cas très peu rémunérés. En raison de la structure des flux migratoires, les migrants peuvent se retrouver en situation de dépendance à l'égard de leur employeur, en particulier lorsqu'ils ne maîtrisent pas la langue du pays de destination.

46. La récente commémoration du dixième anniversaire de la noyade tragique de 23 ramasseurs de coques chinois dans la baie de Morecambe a ravivé les mémoires au sein de l'opinion publique du Royaume-Uni. Dans la soirée du 5 février 2004, 40 travailleurs chinois ramassaient des coques dans la baie, en dépit des horaires des marées et des codes de sécurité. Afin de maximiser les profits, le recruteur et patron, Ah Ren, laissa les ramasseurs travailler dans la baie jusqu'à 20h30, soit deux heures après celle à laquelle ils auraient dû rentrer. Ils réalisèrent à ce moment là qu'il était trop tard et qu'ils allaient être

<sup>21</sup> Chinese Migration into the EU: new trends, dynamics and implications, de K. Latham et B.Wu, Europe China Research and Advice Network (ECRAN), p. 20.

<sup>22</sup> Chinese Globalisation and Migration to Europe, de F. Pieke, ESRC Centre on Migration, Policy and Society (COMPAS), Institut d'études chinoises, Université d'Oxford, p.4.

<sup>23</sup> Chinese illegal immigrants live in the shadows, de L.Jono, 29 août 2013, swissinfo.ch, p.2.

<sup>24</sup> Recent trends in Migration from China to Europe, de Frank Laczko. Présentation au Conseil de l'Europe, 30 janvier 2014.

rattrapés par la marée. Il y eu 16 survivants. A une exception près, toutes les victimes étaient originaires de Fujian, et avaient pour la plupart laissé en Chine leurs familles criblées de dettes. Afin d'éviter qu'une telle tragédie ne se reproduise, les Etats membres devraient collaborer avec les responsables chinois pour prévenir les flux de travailleurs clandestins et offrir aux migrants davantage de possibilités de travailler légalement en Europe dans des conditions sûres et réglementées.

#### *4.3 Problèmes d'intégration*

47. La question de l'intégration des migrants chinois dans les villes européennes constitue un défi que les Etats membres doivent parvenir à relever. Le problème semble plus marqué en Russie et en Europe de l'Est où les migrants chinois, considérant leur séjour comme temporaire, font peu d'efforts pour s'intégrer. La communauté chinoise en Italie mérite également une attention particulière à cet égard. Le pays abrite l'une des populations chinoises les plus importantes d'Europe et les ateliers d'artisanat appartenant à des chinois représentent à eux-seuls 20 pour cent des entreprises en Emilie-Romagne, région du Nord de l'Italie<sup>25</sup>. L'OIM et Consorzio Spinner, un consortium local de groupes de recherche, ont fourni diverses pistes d'amélioration de la communication entre les autorités italiennes et les entrepreneurs chinois afin d'encourager la régularisation de leurs activités. L'organisation de plateformes d'échange et d'ateliers pourrait faciliter l'intégration de ce groupe quelque peu isolé.

48. Un nouveau problème se pose également avec les migrants chinois de deuxième, voire de troisième génération en Europe. Ces jeunes gens ont été élevés et éduqués dans les communautés d'accueil ; ils parlent la langue locale et parfois ne comprennent même pas le chinois. Généralement, ils ne sont pas particulièrement attachés à la Chine – contrairement à leurs parents – et ils envisagent leur avenir en Europe. Malheureusement, ils sont également très souvent victimes de discriminations et sont rejetés par les populations d'accueil. Ils ont donc des difficultés à s'intégrer et de ce fait à trouver un emploi. Je défend le point de vue d'un jeune homme représentant une association culturelle chinoise à Prato, qui est convaincu que seule la promotion d'échanges culturels et économiques formels et non formels avec les sociétés d'accueil permettra d'éliminer les obstacles et d'avoir accès au marché du travail.

### **5. Chances à saisir pour l'Europe**

49. L'afflux de migrants chinois en Europe devrait également être abordé sous l'angle du potentiel inhérent de croissance qu'ils représentent. L'Europe a déjà tiré d'énormes avantages de l'augmentation exponentielle du commerce avec la Chine et des investissements chinois en Europe. La Chine et l'Europe ont toutes deux à gagner du renforcement de l'interconnectivité et des investissements mutuels.

#### *5.1 Possibilités d'investissement dans l'Union européenne*

50. Si le commerce entre l'Union européenne et la Chine a connu un essor considérable, les investissements directs étrangers (IDE) de l'Europe en Chine ont progressé à un taux relativement stable. D'un autre côté, les investissements directs de la Chine en Europe ont enregistré un taux de croissance rapide durant la même période<sup>26</sup>. Ce niveau d'investissement en Europe représente une opportunité de croissance importante, mais laisse également entrevoir que la demande d'immigrants dans ces entreprises chinoises de plus en plus diversifiées n'est pas prête de s'arrêter.

#### *5.2 Mobilité des étudiants*

51. La Chine reste le principal pays source d'étudiants internationaux au plan mondial, le Royaume-Uni en accueillant la plus grosse part (65 906, soit près de la moitié des étudiants chinois en Europe)<sup>27</sup>. Ce regain d'attractivité de l'Europe pour les étudiants chinois est pour les Etats membres l'opportunité de faire de ces étudiants une main d'œuvre hautement qualifiée. L'Allemagne en particulier a pris la tête de ce mouvement en facilitant le séjour des étudiants internationaux dans le pays dès lors qu'ils sont à même de trouver un emploi au terme de leurs études. La nouvelle législation introduite en 2012 allège les restrictions posées aux étudiants et aux universitaires pour chercher un travail, leur accordant un délai de 18 et non plus 12 mois pour ce faire et les exonérant de l'accord de l'Agence fédérale de l'emploi<sup>28</sup>. D'autres Etats

<sup>25</sup> Better Business: Integrating the Chinese Business Community into the Mainstream, Bologne, Italie, <http://citiesofmigration.ca>.

<sup>26</sup> Chinese Migration into the EU: new trends, dynamics and implications, par K. Latham et B. Wu, Europe China Research and Advice Network (ECRAN), p. 20.

<sup>27</sup> Recent trends in Migration from China to Europe, par Frank Laczko. Présentation au Conseil de l'Europe, 30 janvier 2014.

<sup>28</sup> Foreign students win better deal in face of entrenched discrimination, par Michael Gardener, University World News.

membres pourraient adopter des mesures similaires pour encourager davantage d'étudiants, et donc de main-d'œuvre hautement qualifiée, à rester dans le pays. Les modifications récentes de la politique d'immigration en Chine témoignent de l'évolution du pays, qui cherche désormais à attirer la main-d'œuvre hautement qualifiée et concurrencera prochainement les Etats membres européens sur ce plan<sup>29</sup>.

## 6. Réponse européenne aux nouveaux défis posés par l'immigration chinoise

52. En réponse à certains des défis posés par l'immigration chinoise, l'Europe a d'abord principalement cherché à collaborer avec la Chine sur bon nombre de ces questions. Cette collaboration a été engagée sous la forme d'accords bilatéraux entre la Chine et les Etats membres individuels, mais a pris également une dimension multilatérale en offrant aux parties prenantes chinoises et européennes une plateforme d'échange.

### 6.1 Coopération pour gérer les frontières et lutter contre l'immigration clandestine

53. Le projet de renforcement des capacités de gestion de la migration en Chine (CBMM - Chine) a offert une plateforme de coopération aux décideurs politiques et aux autorités en charge des migrations. Cette entreprise conjointe a mis en œuvre une coordination avec l'OIM, l'Organisation internationale du travail (OIT), le gouvernement de la République populaire de Chine (RPC), l'Union européenne, et divers Etats membres. Ce projet est financé essentiellement par la Commission européenne, et bénéficie du soutien financier du ministère italien de l'Intérieur et de l'Agence des Frontières du Royaume-Uni. Il a permis de mettre en contact les autorités chinoises et les représentants de l'UE, d'échanger des idées et des pratiques, de renforcer ainsi le dialogue de haut niveau et d'apporter un soutien technique grâce à des actions de formation et au partage de bonnes pratiques.

54. Les 5-6 septembre 2013, dans le cadre du projet susmentionné, le Séminaire sino-européen sur la migration et la mobilité a réuni à Pékin plus de 120 hauts responsables gouvernementaux de l'UE et de la Chine. Au cours de cet échange, M. Xie Luning, Directeur adjoint du ministère de la Sécurité publique, a détaillé le deuxième Plan d'action national de la Chine pour lutter contre la traite des êtres humains. Il a souligné l'importance de la collaboration internationale en matière de gestion des frontières, d'activités internationales de police, et d'un retour et d'une réinsertion efficaces des victimes de la traite. De plus, Mme Katelijne Bergans, Directrice générale adjointe du Bureau belge de l'immigration a présenté l'approche en quatre étapes de la Belgique pour identifier et protéger les victimes de la traite<sup>30</sup>. Ces exemples montrent que les ateliers et le dialogue constituent de précieux forums d'échange d'informations et d'élaboration de mesures pratiques conjointes visant à prévenir l'exploitation par le travail.

55. Dans le cadre d'une collaboration bilatérale informelle, les autorités belges ont convenu avec l'Ambassade de Chine de procéder à l'identification et au renvoi des migrants clandestins chinois sur la base de la nationalité et non plus seulement de l'identité. Ces migrants sont souvent dépourvus de passeport valide et sont peu enclins à coopérer avec les agents européens, alors qu'une fois de retour en Chine, ils ne font généralement aucune difficulté pour révéler leur véritable identité aux agents chinois. Les autorités chinoises ont malheureusement renoncé à cette pratique sans fournir d'explication, mais la signature d'accords bilatéraux officiels de ce type avec les autorités chinoises permettraient de faciliter des retours plus sûrs et efficaces de migrants clandestins en Europe<sup>31</sup>.

### 6.2 Action en faveur d'une immigration légale et sans risques

56. Pour promouvoir une immigration légale et sans risques, le projet de renforcement des capacités de gestion de la migration en Chine a identifié trois provinces associées aux migrations irrégulières (en l'occurrence Fujian, Shandong et Liaoning), et organisé des campagnes de sensibilisation visant les migrants potentiels de ces régions. L'objectif de cette action était de prévenir les migrations clandestines et d'encourager le recours à des filières sûres, en faisant mieux connaître aux candidats potentiels les options à leur disposition<sup>32</sup>.

---

06 mai 2012.

<sup>29</sup> Recent trends in Migration from China to Europe, par Frank Laczko. Présentation au Conseil de l'Europe, 30 janvier 2014.

<sup>30</sup> Séminaire UE-Chine sur la migration et la mobilité (Conclusions), 5-6 septembre 2013, Pékin, Chine.

<sup>31</sup> Ibid.

<sup>32</sup> Renforcement des capacités de gestion de la migration en Chine Mise à jour — janvier-juin 2010, CBMM China Newsletter, OIM.

### 6.3 Bonnes pratiques en ce qui concerne les stratégies d'intégration des communautés chinoises

57. Quelques accords bilatéraux conclus entre la Chine et certains Etats membres pourraient être considérés comme des exemples de bonnes pratiques en matière d'intégration des communautés chinoises locales. En 2003, près de 7 % des immigrants en Hongrie étaient des Chinois, ce qui a conduit à la signature d'un accord bilatéral entre les deux gouvernements concernés en vue de l'ouverture d'une école chinoise à Budapest. Accueillant aussi bien les enfants chinois que hongrois, cette école met l'accent sur la « double » identité, la tolérance et le dialogue culturel<sup>33</sup>.

58. En 2013, le ministère danois des Affaires sociales, de l'Enfance et de l'Intégration a signé un accord bilatéral de sécurité sociale avec le ministère chinois des Ressources humaines et de la Sécurité sociale, qui est entré en vigueur en mai 2014<sup>34</sup>. Cet accord permet aux salariés chinois employés au Danemark par des entreprises chinoises de rester couverts par le régime de sécurité sociale chinois et exonère les salariés danois travaillant en Chine des cotisations au régime de retraite chinois.

59. En Italie, la société civile est à l'origine d'un autre exemple de bonne pratique. En 2000, Consorzio Spinner a démarré un projet visant à établir le contact avec la communauté chinoise du nord de l'Italie dans le but d'inciter les entrepreneurs chinois à régulariser leurs pratiques professionnelles dans l'industrie du textile. Pour lever les barrières linguistiques et culturelles, Spinner a dépêché dans différentes entreprises des intermédiaires interculturels chinois en guise d'agents de liaison. Spinner a également produit un manuel bilingue en chinois et italien, contenant des lignes directrices exhaustives sur la gestion d'une entreprise en Italie<sup>35</sup>.

60. Ces deux exemples mettent en lumière les approches innovantes mises en œuvre pour faire davantage connaître la situation unique des migrants chinois dans ces Etats membres. Les Etats membres du Conseil de l'Europe devraient examiner l'approche la plus à même de répondre aux besoins de la communauté chinoise présente dans leur pays respectif.

## 7. Conclusions et recommandations

61. Dans le présent rapport, j'ai illustré certains des défis à relever et des chances à saisir les plus visibles liés à l'immigration chinoise en Europe. Si celle-ci soulève des préoccupations en matière de droits de l'homme, s'agissant des réseaux de trafic organisé et de traite, mais aussi des conditions de travail déplorables de ces migrants à leur arrivée en Europe par ces filières, il convient toutefois de ne pas négliger les nombreuses opportunités offertes par l'immigration chinoise légale. Les Etats membres du Conseil de l'Europe devraient trouver les moyens de collaborer avec les autorités chinoises afin d'empêcher les individus de tomber aux mains des réseaux clandestins ou d'être soumis à des conditions de travail difficiles. Il leur appartient également d'élaborer des politiques qui encouragent les étudiants hautement qualifiés à rester en Europe au terme de leurs études.

62. Par ailleurs, nous devrions encourager les Etats membres à engager le dialogue avec les organisations et la société civile chinoises afin d'initier des projets susceptibles de répondre aux besoins en matière d'intégration propres à chaque communauté chinoise locale. Les exemples en Italie et en Hongrie illustrent certaines mesures positives permettant d'entrer en relation avec les communautés chinoises dans ces pays.

---

<sup>33</sup> Ibid.

<sup>34</sup> Le ministère des Affaires sociales, de l'Enfance et de l'Intégration signe un accord bilatéral de sécurité sociale, 10.12.2013, site de l'ambassade du Danemark en Chine

<sup>35</sup> Better Business: Integrating the Chinese Business Community into the Mainstream, Bologne, Italie, <http://citiesofmigration.ca>.